

**DÉLIBÉRATION N°2019-20_40
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du mardi 10 décembre 2019

7. Validation des travaux de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 novembre 2019 :

7.4. FSDIE : attribution des fonds 2020 pour les associations institutionnelles

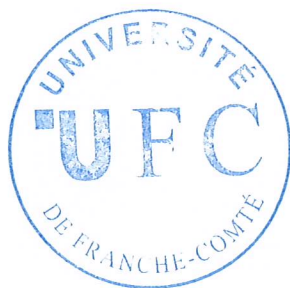
La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 22 Membres représentés : 8 Total : 30	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 30 Pour : 30 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité l'attribution des fonds FSDIE 2020 pour les associations institutionnelles.

Besançon, le 12 décembre 2019

Le président de l'université de Franche-Comté



Pour le président et par délégation
La directrice générale des services

Jacques BAHJ

Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe n° 13 – Tableau de la commission FSDIE - Associations institutionnelles

*Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

Commission FSDIE - Associations institutionnelles									
14 novembre 2019 pour passage CFVU du 28/11/2019 et CA du 10/12/2019									
Horaire	9h30	10h00		10h30		11h00		11h30	
Association	Accueil membres	Orchestre Universitaire Besançon Franche-Comté		RadioCampus Besançon		ESN Besançon		Vélocampus Besançon	
Budget global indicatif du projet 2016-2017		33 900 €		270 050 €		100 100 €		114 914 €	
Demandes 2016-2017		11 500 €		30 000 €		18 000 €		15 000 €	
Attributions 2016-2017		11 000 €		30 000 €		16 000 €		8 000 €	
part attribué / global		32%		11%		16%		7%	
Budget global indicatif du projet 2017-2018		28 070 €		160 697 €		74 330 €		118 241 €	
Demandes 2017-2018		11 000 €		35 420 €		20 000 €		10 000 €	
Attributions 2017-2018		11 000 €		35 420 €		20 000 €		10 000 €	
part attribué / global		39%		22%		27%		8%	
Budget global indicatif du projet 2018-2019		29 920 €		160 697 €		73 905 €		122 600 €	
Demandes 2018-2019		11 000 €		30 000 €		20 000 €		15 000 €	
Attributions 2018-2019		11 000 €		30 000 €		20 000 €		15 000 €	
part attribué / global 2018-2019		37%		19%		27%		12%	
Recettes 2018-2019		28 630,22 €		215 045,00 €		67 127,79 €		163 254,00 €	
part attribution / réel 2018-2019		38,42%		13,95%		29,79%		9,19%	
Budget global indicatif du projet 2019-2020		26 880 €		203 898 €		105 425 €		123 540 €	
Demandes 2019-2020 FSDIE / PAVE		11 000 €	0 €	35 000 €	38 000 €	40 000 €	20 000 €	16 000 €	4 700 €
part demande / global 2019-2020		41%		17%		38%		13%	
Observations		Valorisation comprise		Sans valorisation		Sans valorisation		Valorisation comprise	
Attributions 2019-2020 FSDIE / PAVE		11 000 €	0 €	35 000 €	23 200 €	30 000 €	20 000 €	16 000 €	4 700 €
Remarques 2019-2020		La commission salue la structuration en commissions de votre association mise en place ces dernières années qui porte ses fruits et permet de stabiliser vos actions. Le BVE et l'association Culture Action restent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches de diversification de vos ressources financières. Le BVE vous conviera à un temps d'échange de bonnes pratiques avec les autres associations institutionnelles. Le service sciences, arts et culture se rapprochera de vous dans le cadre des nouvelles politiques d'accès aux pratiques culturelles des étudiants mises en place par l'université de Franche-Comté.		La commission souhaite soutenir votre investissement ponctuel permettant l'adaptation aux pratiques de vos auditeurs notamment par la mise en place d'un nouveau site internet et la diffusion de podcasts. La commission salue une fois de plus le fait que l'association soit systématiquement présente dans chacun des événements associatifs et universitaires tout au long de l'année ainsi que le développement de vos actions dans les différents campus de Bourgogne Franche-Comté. Le BVE vous appuiera pour remettre en place la diffusion des podcasts de vos émissions sur le site de l'ActU. Le BVE vous conviera à un temps d'échange de bonnes pratiques avec les autres associations institutionnelles. Le service sciences, arts et culture se rapprochera de vous dans le cadre des nouvelles politiques d'accès aux pratiques culturelles des étudiants mises en place par l'université de Franche-Comté.		La commission reconnaît votre rôle indispensable et central pour l'accueil des étudiants internationaux dans notre établissement. La commission salue l'ambition du projet exposé mais vous invite à être vigilant sur sa gestion qui sera évaluée lors du bilan. Rapprochez vous du BVE qui vous accompagnera dans votre travail avec la DRIF, notamment concernant le dispositif Bienvenue en France. Rapprochez-vous de Mme. Dupouet pour la mise en place du dispositif d'évaluation dans le cadre du projet RITM BFC.		La commission salue le développement de vos activités dans l'ensemble du territoire bisontin ainsi que la réussite de votre projet de redynamisation de l'atelier du campus de la Bouloie. Votre travail sur la signalétique entre les campus est également une preuve de votre investissement dans la vie universitaire et des campus. Rapprochez-vous des services de l'université concernant le projet campus durable.	
Remarques 2016-2017		Belle dynamique, on vous encourage à continuer dans ce sens		La commission félicite la qualité de votre travail ainsi que de votre contribution à la vie étudiante de part votre engagement et votre ouverture sur la vie de la cité.		La dynamique de l'association est toujours aussi remarquable. Les 2000 euros pour l'organisation de l'AG d'ESN FRANCE ont déjà été versés l'an dernier.		Belle dynamique associative multisite. Votre rayonnement bénéficie à l'UFC. Le loyer du local ne doit pas être pris en charge en totalité par l'université.	
Remarques 2017-2018		La commission salue l'ouverture de l'UEL portée par l'association. Vous avez su créer un cadre positif avec la création de commissions permettant le développement de l'engagement étudiant. Pensez à vous pencher dès maintenant sur la diversification des financements. La base de l'association est assez forte pour que vous puissiez communiquer davantage et valoriser vos actions auprès de potentiels financeurs. L'UFC souhaite valoriser votre dynamisme à travers la signature de la charte de labellisation des associations étudiantes et institutionnelles. La commission FSDIE vous incite à fédérer à l'occasion d'un événement marquant l'intégralité des associations labellisées.		Joyeux anniversaire, beau dynamisme pour vos 20ans. La hausse du FSDIE est attribuée à ce titre. La commission salue le fait que l'association soit systématiquement présente dans chacun des événements associatifs et universitaires tout au long de l'année. L'UFC souhaite valoriser votre dynamisme à travers la signature de la charte de labellisation des associations étudiantes et institutionnelles. La commission FSDIE vous incite à fédérer à l'occasion d'un événement marquant l'intégralité des associations labellisées.		La commission apprécie le développement de l'aspect solidaire du projet associatif ainsi que la réussite de l'UEL et l'obtention des fonds européens. Grâce à ESN chaque étudiant international devient ambassadeur de l'UFC et du territoire. Pensez dès maintenant à vous pencher sur la diversification des financements suite à la fin du Projet Innovant en 2018 et des fonds européens en 2019. L'UFC souhaite valoriser votre dynamisme à travers la signature de la charte de labellisation des associations étudiantes et institutionnelles. La commission FSDIE vous incite à fédérer à l'occasion d'un événement marquant l'intégralité des associations labellisées.		Très belle dynamique confirmée par l'augmentation du nombre d'adhérents en majorité étudiants. La commission soutient le projet de création d'une UEL ainsi que le projet de dynamisation de l'atelier bouloie. L'UFC souhaite valoriser votre dynamisme à travers la signature de la charte de labellisation des associations étudiantes et institutionnelles. La commission FSDIE vous incite à fédérer à l'occasion d'un événement marquant l'intégralité des associations labellisées.	
Remarques 2018-2019		Les membres de la commission soulignent les démarches entamées pour la diversification de vos sources de financements ainsi que la restructuration de votre association en commissions et vous encourage à poursuivre dans cette dynamique. Rapprochez vous du BVE et de l'association Culture Action pour travailler au développement de projets à plus long terme.		Les membres de la commission saluent une fois de plus le fait que l'association soit systématiquement présente dans chacun des événements associatifs et universitaires tout au long de l'année. La commission reconnaît également vos partenariats avec les autres associations étudiantes et institutionnelles qui permettent de vous placer comme un acteur fédérateur des diverses actions proposées sur les campus.		Les membres de la commission saluent la qualité de la présentation et la diversité de vos actions ainsi que votre capacité à les valoriser. Ces éléments vous permettent de positionner votre association et par extension l'université de Franche-Comté comme référence nationale et internationale. La commission vous incite à poursuivre vos efforts dans vos recherches de financements.		Les membres de la commission saluent la très bonne dynamique de l'association ainsi que la qualité de votre présentation. Vos actions fédératrices et transversales représentent un vrai service rendu à l'ensemble de la communauté universitaire et crée du lien entre les habitants étudiants et non étudiants du territoire.	

Commission FSDIE - Associations institutionnelles						
14 novembre 2019 pour passage CFVU du 28/11/2019 et CA du 10/12/2019						
Horaire	12h00	18h00	18h30	19h00	19h30	
Association	Pause	Association Sportive Universitaire de Franche-Comté	Musiques Vocales	Théâtre Universitaire de Franche-Comté	Etude des dossiers	Total
Budget global indicatif du projet 2016-2017		76 900 €	19 760 €	71 670 €		687 294 €
Demandes 2016-2017		20 000 €	7 500 €	39 000 €		141 000 €
Attributions 2016-2017		18 000 €	6 000 €	27 000 €		116 000 €
part attribué / global		23%	30%	38%		17%
Budget global indicatif du projet 2017-2018		83 200 €	19 400 €	107 540 €		591 478 €
Demandes 2017-2018		20 000 €	7 500 €	35 550 €		139 470 €
Attributions 2017-2018		20 000 €	6 000 €	35 000 €		137 420 €
part attribué / global		24%	31%	33%		23%
Budget global indicatif du projet 2018-2019		71 700 €	19 000 €	121 648 €		599 470 €
Demandes 2018-2019		25 000 €	7 500 €	40 200 €		148 700 €
Attributions 2018-2019		20 000 €	7 500 €	35 000 €	30 000 €	138 500 €
part attribué / global 2018-2019		28%	39%	29%		79 000 €
Recettes 2018-2019		66 643,14 €	17 003,00 €	99 086,59 €		656 789,74 €
part attribution / réel 2018-2019		30,01%	44,11%	35,32%		21,09%
Budget global indicatif du projet 2019-2020		80 600 €	23 500 €	156 289 €		720 132 €
Demandes 2019-2020 FSDIE / PAVE		20 000 €	18 000 €	6 300 €	7 100 €	40 200 €
part demande / global 2019-2020		25%	27%	26%		40 200 €
Observations		Sans valorisation		Valorisation comprise		Sans valorisation
Attributions 2019-2020 FSDIE / PAVE		20 000 €	10 000 €	6 300 €	7 100 €	35 000 €
						15 000 €
153 300 €						80 000 €
Remarques 2019-2020		La commission salue les progrès effectués dans la préparation du dossier et les liens développés avec les autres associations institutionnelles. Pour asseoir votre statut d'association institutionnelle, la commission vous engage à : - Présenter un budget identique dans l'ensemble des commissions dans lesquelles vous déposez un dossier (la CVEC est manquante dans le budget prévisionnel 2019-2020) ; - Associer d'avantage les étudiants au projet associatif, à la stratégie, au fonctionnement et à la gestion de l'association ; - Continuer à vous rapprocher des associations institutionnelles dans le cadre de projets communs.	La commission salue la dynamique impulsée depuis deux ans permettant un investissement toujours plus important des étudiants dans votre association et ayant aboutie à la création d'un troisième choeur ainsi que la mise en place de nouvelles actions innovantes. La commission vous invite à poursuivre vos efforts notamment en communiquant auprès du public étudiant pour les inciter à rejoindre votre association. Le BVE vous conviera à un temps d'échange de bonnes pratiques avec les autres associations institutionnelles. Le service sciences, arts et culture se rapprochera de vous dans le cadre des nouvelles politiques d'accès aux pratiques culturelles des étudiants mises en place par l'université de Franche-Comté.	Les membres de la commission vous félicitent pour le travail mené ces dernières années aboutissant à une forte diversification de vos financements et au développement de vos partenariats. Le BVE vous conviera à un temps d'échange de bonnes pratiques avec les autres associations institutionnelles. Le service sciences, arts et culture se rapprochera de vous dans le cadre des nouvelles politiques d'accès aux pratiques culturelles des étudiants mises en place par l'université de Franche-Comté.		
Remarques 2016-2017		La dynamique de l'engagement étudiant au sein de l'association est prometteuse. Un suivi régulier avec le BVE s'impose afin d'assurer le statut d'association institutionnelle.	L'engagement étudiant est à saluer. L'achat de matériel avait déjà été financé l'année dernière.	Le modèle économique n'a pas été revu et l'engagement des étudiants n'est pas assez marqué. La masse salariale est disproportionnée par rapport au budget global. Le montant attribué n'a pas pour objectif de réduire le nombre d'actions. Un suivi régulier avec le BVE s'impose.		
Remarques 2017-2018		Une très belle présentation dont la qualité montre le travail de préparation. La commission salue la capacité dont ont fait preuve les étudiants pour identifier des problèmes auxquels ils ont trouvé des réponses adaptées. L'augmentation des permanences et la hausse de la visibilité de l'association est positive. La commission vous encourage à persévérer dans cette dynamique. L'UFC souhaite valoriser votre dynamisme à travers la signature de la charte de labellisation des associations étudiantes et institutionnelles. La commission FSDIE vous incite à fédérer à l'occasion d'un événement marquant l'intégralité des associations labellisées.	La commission a compris vos difficultés et souhaite vous donner les moyens financiers ainsi que les moyens en termes d'accompagnement pour faire évoluer votre projet associatif et réussir à réaliser les objectifs suivants fixés pour 2018 : -Rendez-vous réguliers BVE & Association Culture Action ; -Financements à diversifier ; -Se donner les moyens de répondre aux attentes de la charte de labellisation des associations étudiantes et institutionnelles ; -Viser un Dispositif Local d'Accompagnement -Être davantage présent aux événements universitaires ; -Développer le public étudiant au sein de l'association. L'UFC souhaite valoriser votre dynamisme à travers la signature de la charte de labellisation des associations étudiantes et institutionnelles. La commission FSDIE vous incite à fédérer à l'occasion d'un événement marquant l'intégralité des associations labellisées ainsi qu'à ouvrir à terme une possibilité aux étudiants de suivre une UEL.	La commission souligne le bénéfice des réflexions internes et de l'accompagnement DLA dans l'évolution de votre projet associatif. Le nombre d'étudiants ayant validé un engagement dans le supplément au diplôme est un des points forts de l'association. La commission sera attentive aux demandes de financements extérieurs en cours. L'accompagnement avec le BVE doit être poursuivi. L'UFC souhaite valoriser votre dynamisme à travers la signature de la charte de labellisation des associations étudiantes et institutionnelles. La commission FSDIE vous incite à fédérer à l'occasion d'un événement marquant l'intégralité des associations labellisées ainsi qu'à ouvrir à terme une possibilité aux étudiants de suivre une UEL.		
Remarques 2018-2019		Les membres de la commission soulignent la qualité de votre travail depuis l'obtention du statut d'association institutionnelle. La commission souhaite que vous vous donniez les moyens de faire évoluer votre fonctionnement associatif et ainsi vous permettre de réussir à réaliser les objectifs suivants fixés pour 2019 : - mettre en place un accompagnement régulier via le BVE tout au long de l'année universitaire ; - rencontrer l'association Culture Action qui pourra vous former à l'organisation et au respect de la réglementation "organisateur de spectacle" notamment en ce qui concerne l'événement Art & Fac ; - restructurer le fonctionnement de l'association pour faciliter la passation lors des changements des membres bureaux et former vos prochains responsables associatifs ; - instaurer la réalisation d'un bilan de vos actions au fil de l'eau permettant l'évaluation et la transparence de votre gestion associative ; - viser l'apport d'une attribution financière de la part de la Région BFC. Le suivi de ces objectifs conditionne le renouvellement de votre statut d'association institutionnelle	Les membres de la commission reconnaissent le travail mené suite aux remarques qui avaient été énoncées en 2017 qui a permis une large augmentation du nombre d'adhérents étudiants. Poursuivez dans cette dynamique et rapprochez vous de l'association Culture Action et du BVE pour vous faire accompagner. La commission vous conseille d'envisager un Dispositif Local d'Accompagnement.	Les membres de la commission soulignent une fois de plus le bénéfice des réflexions internes et de l'accompagnement DLA dans l'évolution de votre projet associatif. Le travail que vous avez mené pour la diversification de vos financements portent ses fruits. Nous apprécions vos démarches entamées concernant la formation à la recherche de financements privés et la réflexion sur de nouveaux liens à établir entre les entreprises et les étudiants. Le dynamisme et votre implication dans les différentes actions menées par l'université de Franche-Comté est reconnue. Nous vous conseillons toutefois de centrer les formations que vous proposez en restant au coeur des objectifs de votre association. Pour d'autres formations (financements, gestion associative), vous pouvez vous appuyer sur les actions et les formations déjà mises en place par des partenaires.		